



Communiqué de presse

Paris, le 10 septembre 2010

Enquête exclusive Swiss Life - LH2 "Les entrepreneurs et la retraite"

- **67 % des dirigeants de PME s'intéressent aux débats actuels sur la retraite**
- **77 % ne traitent pas la question de la retraite de leurs collaborateurs**
- **19 % ont mis en place un dispositif d'épargne retraite supplémentaire pour leurs salariés**

A l'heure où la réforme se prépare, Swiss Life souhaite contribuer à la prise de conscience du rôle des entrepreneurs dans la préparation des retraites, en publiant une enquête LH2 auprès des dirigeants de PME de moins de 200 collaborateurs, qui emploient au total plus de 7 millions de salariés en France.

Les résultats révèlent un intérêt fort des dirigeants de PME et TPE pour les débats actuels, mais une faible implication pour accompagner leurs salariés dans la préparation de leur retraite. L'enquête Swiss Life – LH2 apporte également un éclairage sur les principaux freins à la constitution d'une épargne retraite en entreprise, et ouvre des pistes pour aider les dirigeants à en faire un véritable outil de gestion des ressources humaines.

Pour Eric Le Baron, directeur général de Swiss Life Assurance et Patrimoine : « *Le financement des retraites passe nécessairement par les entreprises. A l'avenir, les PME en feront un outil d'attraction et de fidélisation des talents, un élément de rémunération au même titre que le salaire, l'assurance santé et la prévoyance. Le dialogue entre dirigeants et collaborateurs sur cet enjeu est amené à se développer car la sécurisation des retraites sera un critère distinctif des entreprises socialement responsables.* »

Retraite des collaborateurs : une épargne supplémentaire qui reste à développer

Enjeu non prioritaire pour 77 % des dirigeants, la retraite des collaborateurs ne fait partie ni de leur stratégie d'entreprise ni de leur politique des ressources humaines. Seule une entreprise sur cinq a mis en place un dispositif de retraite supplémentaire, en raison, selon les sondés, de l'insuffisance des régimes obligatoires.

Principale cause de cette apparente frilosité ? Le manque d'information et l'absence de sollicitations des collaborateurs. 66 % des entrepreneurs reconnaissent qu'ils ne sont pas en mesure d'informer leurs salariés correctement sur les retraites. Par ailleurs, seuls 9 % des dirigeants sont consultés par leurs collaborateurs sur des questions de retraite.

Selon les dirigeants, un cadre légal plus simple, des incitations fiscales ou sociales plus élevées, ainsi qu'une meilleure information sur les dispositifs existants les aideraient à développer l'épargne retraite pour leurs collaborateurs au sein de leur entreprise. Avec une différence notable entre petites et moyennes structures : si les premières appellent à une meilleure information sur les dispositifs, leurs avantages et leurs limites, les secondes citent de meilleures incitations sociales et fiscales. « *Ces chiffres confirment nos convictions pour un dispositif clair et stable : si un dirigeant engage son entreprise, la solution doit rester favorable sur le long terme* » explique Eric Le Baron.



Retraites des dirigeants : gare aux solutions miracles

Le débat actuel sur les retraites incite une majorité de dirigeants (58 %) à compléter leur retraite personnelle. Leurs attentes sont fortes sur le sujet : plus d'un tiers (35 %) souhaiterait de meilleures incitations sociales et fiscales ; un peu moins d'un tiers souhaiterait un cadre légal simple (31 %) et un cadre fiscal stable (29 %).

« L'intérêt des entrepreneurs pour leur propre retraite est stimulé par les débats actuels » analyse Jean-François Levionnois, président de l'Institut LH2. « 67 % des dirigeants ont déjà entrepris des démarches pour se constituer une retraite supplémentaire, avec un contrat d'assurance-vie classique (58 %) ou un contrat Madelin (50 %) pour une majorité d'entre eux. Mais ils sont dans le flou sur le montant réel de leur retraite : 15 % des dirigeants ne savent pas ce qu'ils percevront lors de leur retraite, tandis que 37 % pensent qu'ils percevront moins de la moitié de leur rémunération actuelle. Les dirigeants de PME expriment un fort besoin d'accompagnement personnalisé. »

Eric Le Baron met en garde contre les solutions miracles : *« Financer sa retraite, c'est connaître sa situation, définir précisément son besoin et mettre en place un dispositif qui y répond réellement. Pour le dirigeant, l'assurance-vie peut être une bonne réponse à condition de prévoir une sortie en rentes et de sécuriser la gestion des placements à l'approche de la retraite. Pour les salariés, la mise en place d'un PERCO ne garantit pas un effort de cotisation. Par ailleurs, les possibilités de déblocage anticipé sont en contradiction avec l'objectif de préservation du niveau de vie à la retraite. Pour faire face au défi des retraites, il faut éviter d'entretenir l'illusion des solutions miracles et que chacun - entrepreneur, salarié, conseil, assureur et décideur public - prenne ses responsabilités. »*

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sur les sites de Swiss Life www.swisslife.fr et de LH2 www.lh2.fr

A propos de Swiss Life

Spécialiste en assurance des personnes, Swiss Life est un des acteurs majeurs sur les marchés de l'assurance patrimoniale en vie et retraite et de l'assurance santé et prévoyance. Depuis 2007, Swiss Life renforce son positionnement d'assureur gestion privée avec une offre de services financiers qui lui permet désormais de couvrir l'ensemble des besoins de ses clients pour les aider à se construire un avenir serein. Ce cœur de métier est soutenu par des services de fidélisation clients que sont l'assurance dommages, l'assistance et les services à la personne.
Pour plus d'informations : swisslife.fr

A propos de LH2

LH2 est un des principaux Instituts d'études marketing et d'opinion français. LH2 s'adresse à tout type de marché tant en France qu'à l'international avec un souci permanent d'opérationnalité dans les recommandations qu'il apporte à ses clients. Les interventions de LH2 se caractérisent par un esprit de partenariat très avancé avec le client et par la capacité à mettre en œuvre des dispositifs originaux par opposition à des méthodologies packagées souvent figées et mal adaptées aux besoins réels du client. Enfin LH2 ne délocalise aucune fonction à l'étranger ce qui est de moins en moins fréquent dans la profession. Par exemple, ses 170 postes pour les interviews téléphoniques sont situés à Paris et à Orléans.

Contacts presse

Swiss Life

Anne-Marie Lasry Weiller
01 40 82 38 51
annemarie.lasry@swisslife.fr

Véronique Eriaud-Jeunot
01 40 82 47 92
veronique.eriaud@swisslife.fr

LH2

Jean-François Levionnois
01 55 33 20 43
jean-francois.levionnois@lh2.fr